

# Ligue Équestre Wallonie Bruxelles



**LEWB** asbl

*Reconnue par l'Adeps – Ministère des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Aile francophone de la Fédération Royale Belge des Sports Équestres reconnue par la F.E.I.*

## *REGLEMENTS SPECIAUX* CONCOURS DE SAUTS D'OBSTACLES

*Édition 2022*

Print 29/03/2022



## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>1</b>
<b>REGLEMENT SPECIAL « CLASSIC TOUR » C.S.C. ....</b>	<b>2</b>
PREAMBULE .....	2
CHAPITRE I : INTRODUCTION .....	2
CHAPITRE II : PROGRAMME DES EPREUVES .....	3
CHAPITRE III : QUALIFICATION POUR LA FINALE .....	4
CHAPITRE IV : LICENCES AUTORISEES .....	5
ANNEXE I : TOURNOI DES ESPOIRS HFI - KINGSLAND .....	5
<b>REGLEMENT SPECIAL « PONY TROPHY » .....</b>	<b>7</b>
PREAMBULE .....	7
CHAPITRE I : DISPOSITIONS COMMUNES .....	7
CHAPITRE II : QUALIFICATIVES POUR LA FINALE .....	9
CHAPITRE III : FINALE .....	10
CHAPITRE IV : INTER GROUPEMENTS .....	11
<b>RÈGLEMENT SPÉCIAL « RANKING » C.S.C.....</b>	<b>12</b>



# REGLEMENT SPECIAL « CLASSIC TOUR » C.S.C.

## PREAMBULE

Le « Classic Tour » porte le nom annuel du ou des sponsors.

Pour l'année 2022 il porte le nom de : « Classic Tour 2022 – Sellerie Gilbert »

Les Grand Prix porteront le nom de « Ikonic »

En cas de circonstances fortuites ou exceptionnelles, il appartient au Jury de décider dans un esprit sportif se rapprochant le plus possible de l'esprit de ce règlement et des règlements de la L.E.W.B., de la F.R.B.S.E. et de la F.E.I.

Le présent règlement entre en vigueur lors de sa parution sur le site officiel de la LEWB ([www.lewb.be](http://www.lewb.be)), à partir de ce moment, toute publication antérieure devient caduque.

## CHAPITRE I : INTRODUCTION

A l'aube de cette nouvelle saison, la 21<sup>ème</sup> édition pour le CT, nous avons apporté quelques modifications au règlement, afin que les qualifications soient plus accessibles.

9 week-ends de 3 ou 4 journées sont programmés pour organiser les différentes compétitions. En fonction de la date de début de saison officielle, accessible à tous, amateurs inclus.

Vous trouverez ci-dessous les avant-programmes types de ces concours.

Le dernier jour sera toujours consacré au Grand Prix 140 cm\*.

Toutes les épreuves sont qualificatives pour les finales mais avec des coefficients différents

Nombre de concours qualificatifs : maximum 9 (+ la finale).

Finales : Scolaires – 1.15m

    Juniors – 1.25m

    1.15m

    1.25m

    1.30m

    1.40m

**CHAPITRE II : PROGRAMME DES EPREUVES**

1 <sup>er</sup> jour et 2 <sup>ème</sup> jour si concours de 4 jours		
Épr.	Catégorie	Hauteur
1	Scolaires/Juniors/Seniors	110cm
2	Scolaires/Juniors/Seniors	120cm
3	Scolaires/Juniors/Seniors	130cm
4	Juniors/Seniors	140cm
2 <sup>ème</sup> jour ou 3 <sup>ème</sup>		
Épr.	Catégorie	Hauteur
5	Scolaires/Juniors/Seniors	110cm
6	Scolaires/Juniors/Seniors	120cm
7	Scolaires/Juniors/Seniors	130cm
8	Juniors/Seniors	140cm
3 <sup>ème</sup> jour ou 4 <sup>ème</sup>		
Épr.	Catégorie	Hauteur
9	Scolaires/Juniors/Seniors	115cm
10	Scolaires/Juniors/Seniors	125cm
11	Juniors/Seniors	140cm*
12	Scolaires/Juniors/Seniors	135cm

- ❖ Inscriptions sur place si autorisées : le montant de l'inscription "online" + 100%
- ❖ Un cheval peut faire deux épreuves de hauteurs progressives ou de même hauteur par jour, **sauf restriction à l'avant-programme**.
- ❖ Un athlète peut monter trois chevaux par épreuve, **sauf restriction à l'avant-programme**.
- ❖ Les athlètes participants au Challenge Classic Tour ne peuvent se qualifier au challenge Tournoi des Espoirs de la même hauteur.

## CHAPITRE III : QUALIFICATION POUR LA FINALE

- ❖ Un athlète sera crédité du meilleur résultat obtenu dans son épreuve qualificative, s'il monte plusieurs chevaux dans cette épreuve.
- ❖ Dans le cas où un couple athlète/cheval participe à deux hauteurs successives, il sera tenu compte uniquement de son meilleur résultat pour le challenge de la hauteur où ce classement a été réalisé.
- ❖ Les points seront attribués de la façon suivante dans toutes les épreuves qualificatives
  - Athlètes classés :
    - Petit tour 110cm, 120cm, 130cm, 140cm : 1<sup>er</sup> 500 points, 2<sup>ème</sup> 495 points, 3<sup>ème</sup> 490 points, 4<sup>ème</sup> 485 points, ...
    - Grand Tour 115cm, 125cm, 135cm, 140cm\* Grand Prix : 1<sup>er</sup> 750 points, 2<sup>ème</sup> 745 points, 3<sup>ème</sup> 740 points, 4<sup>ème</sup> 735 points, ...
  - Athlètes non classés :
    - Petit Tour 110cm, 120cm, 130cm, 140cm : 1<sup>er</sup> 250 points, 2<sup>ème</sup> 248 points, 3<sup>ème</sup> 246 points, 4<sup>ème</sup> 244 points, ...
    - Grand Tour 115cm, 125cm, 135cm, 140cm\* : 1<sup>er</sup> 300 points, 2<sup>ème</sup> 298 points, 3<sup>ème</sup> 296 points, 4<sup>ème</sup> 294 points, ...
    - Les athlètes éliminés ou ayant abandonné obtiendront 1 point de participation.
- ❖ Sont qualifiés pour la finale, dans toutes les catégories les 16 meilleurs athlètes.
- ❖ Un athlète peut participer à plusieurs finales.
- ❖ Un cheval ne peut participer qu'à une seule finale quelle qu'elle soit.
- ❖ Pour prendre part à la finale, la paire athlète/cheval doit avoir participé au minimum à une des épreuves qualificatives, dans la catégorie.
- ❖ Si, parmi les 16 athlètes qualifiés pour la finale, certains se déclarent non partants, on peut descendre jusqu'à la 5<sup>ème</sup> réserve (respectant les critères de qualification) au maximum pour compléter la liste.
- ❖ Les athlètes non partants en finale mais respectant les critères de qualification conserveront leurs points pour le classement final du challenge. Si un athlète est encore dans les 3 premiers du classement final du challenge, il peut venir à la remise des prix, uniquement à cheval et en tenue de concours (par respect pour le sponsor).
- ❖ Si un athlète est qualifié pour une finale et est réserve pour une autre, il pourra participer à la finale de son choix.
- ❖ Pour se qualifier, l'athlète doit avoir participé au minimum à 33% des épreuves qualificatives (arrondir au nombre supérieur).
- ❖ Toutes les épreuves comptent au point de vue participation, mais les athlètes ne prendront des points que dans les deux meilleurs résultats par concours, dans le cas d'une annulation d'épreuve, il ne sera tenu compte que du meilleur résultat des épreuves restantes.
- ❖ Toutes les épreuves organisées avant la finale comptent pour le challenge.
- ❖ En cas d'ex æquo, les athlètes seront départagés par le nombre de victoires ; ensuite, par le nombre de deuxièmes places, ...
- ❖ Lors des épreuves finales, les athlètes prennent le double de points des Grands Tours. L'athlète ayant le plus de points remporte le challenge « Classic Tour ».

En cas d'ex æquo de points, le classement de l'épreuve finale sera tenu en compte pour départager les concurrents.

- ❖ L'épreuve finale se fera sur un Bar. A – BAC, Il y aura 1 classé pour 4 partants en finale et maximum 3 classés dans le classement final du challenge.

## L'athlète qui est en tête du challenge :

- ❖ 130cm avant la finale recevra un cadeau en nature ou en gains
- ❖ 140cm avant la finale recevra un cadeau en nature ou en gains

## CHAPITRE IV : LICENCES AUTORISEES

		Minimum	Maximum	
Scol. + Jun. + Sen.	110	J08	J 16	
Scol. + Jun. + Sen.	120	J08	J 16	
Scol. + Jun. + Sen.	130	J 08	J 16	
Jun. + Sen.	140	J 08	J 16	

## ANNEXE I : TOURNOI DES ESPOIRS HFI - KINGSLAND

Scolaires : Epreuves de hauteur 1.10M - 1.10M - 1.15M

Juniors : Epreuves de 1.20M – 1.20M - 1.25M

Les cavaliers participants au Tournoi des Espoirs ne peuvent se qualifier au challenge Classic Tour de la même hauteur.

Attribution des points :

Un athlète sera crédité du meilleur résultat obtenu dans son épreuve qualificative s'il monte plusieurs chevaux dans cette épreuve.

- ❖ Les points seront attribués de la façon suivante dans toutes les épreuves qualificatives
  - Athlètes classés :
    - Petit tour 110cm, 120cm : 1er 500 points, 2ème 495 points, 3ème 490 points, 4ème 485 points, ...
    - Grand Tour 115cm, 125cm : 1er 750 points, 2ème 745 points, 3ème 740 points, 4ème 735 points, ...
  - Athlètes non classés :
    - Petit Tour 110cm, 120cm : 1er 250 points, 2ème 248 points, 3ème 246 points, 4ème 244 points, ...
    - Grand Tour 115cm, 125cm : 1er 300 points, 2ème 298 points, 3ème 296 points, 4ème 294 points, ...

- Les athlètes éliminés ou ayant abandonné obtiendront 1 point de participation.
  
- ❖ Sont qualifiés pour les finales : 50 % du pool (nombre de cavaliers rentrant dans les conditions de qualification) avec un maximum de 16 cavaliers.
  
- ❖ Pour prendre part à la finale, la paire athlète/cheval doit avoir participé au minimum à une des épreuves qualificatives, dans la catégorie.
  
- ❖ Si, parmi les 16 athlètes qualifiés pour la finale, certains se déclarent non partants, on peut descendre jusqu'à la 5ème réserve (respectant les critères de qualification) au maximum pour compléter la liste.
  
- ❖ Les athlètes non partants en finale mais respectant les critères de qualification conserveront leurs points pour le classement final du challenge. Si un athlète est encore dans les 3 premiers du classement final du challenge, il peut venir à la remise des prix, uniquement à cheval et en tenue de concours (par respect pour le sponsor).
  
- ❖ Pour se qualifier, l'athlète doit avoir participé au minimum à 33% des épreuves qualificatives (arrondir au nombre supérieur).
  
- ❖ Toutes les épreuves comptent au point de vue participation, mais les athlètes ne prendront des points que dans les deux meilleurs résultats par concours, dans le cas d'une annulation d'épreuve, il ne sera tenu compte que du meilleur résultat des épreuves restantes.
  
- ❖ Toutes les épreuves organisées avant la finale comptent pour le challenge.
  
- ❖ En cas d'ex æquo, les athlètes seront départagés par le nombre de victoires ; ensuite, par le nombre de deuxièmes places, ...
  
- ❖ Lors des épreuves finales, les athlètes prennent le double de points des Grands Tours. L'athlète ayant le plus de points remporte le challenge « Tournoi des Espoirs ». En cas d'ex æquo de points, le classement de l'épreuve finale sera tenu en compte pour départager les concurrents.
  
- ❖ L'épreuve finale se fera sur un Bar. A – BAC
  
- ❖ Il y aura 1 classé pour 4 partants en finale et maximum 3 classés dans le classement final du challenge.

Pour le gagnant de chaque catégorie :

HFI offre l'équipement du cheval.

Kingsland offre l'habillement du cavalier.

Un suivi journalistique et reportage pour la saison suivante par nos journalistes et reporters Sébastien Boulanger (Equi TV) et Marie Eve Rebts (Fb- Presse – Site LEWB)

Une invitation pour certains CSI en Wallonie (à déterminer)

Une invitation de participation au Master Class organisé pour les meilleurs espoirs sportifs LEWB.

\*Pour les 3 premiers de chaque catégorie :

Un budget de 4.500 € sera réparti entre les 3 premiers cavaliers de chaque catégorie..



# REGLEMENT SPECIAL « PONY TROPHY »

## PREAMBULE

Le « Pony Trophy » porte le nom annuel du ou des sponsors.

Pour l'année 2022, il porte le nom de : « Arena Pony Trophy »

En cas de circonstances fortuites ou exceptionnelles, il appartient au Jury de décider dans un esprit sportif se rapprochant le plus possible de l'esprit de ce règlement et des règlements de la LEWB, de la FRBSE et de la FEI.

Le présent règlement entre en vigueur lors de sa parution sur le site officiel de la LEWB (www.lewb.be), à partir de ce moment, toute publication antérieure devient caduque.

Pour la partie technique ce règlement se réfère au Règlement des Concours de Saut d'Obstacles FEI, au Règlement Particulier des Concours de Saut d'Obstacles LEWB.

Le fait de s'inscrire aux épreuves implique de la part du concurrent l'acceptation du présent règlement.

## CHAPITRE I : DISPOSITIONS COMMUNES

### Article 1.1 – Catégories

Les épreuves reprises dans chaque manche qualificative se répartissent comme suit :

- ❖ 70cm
- ❖ 80cm
- ❖ 90cm
- ❖ 100cm
- ❖ 110cm

### Article 1.2 – Dimensions des obstacles

<u>Hauteur maximum</u> (avant barrage éventuel +/- 5 cm)	
Hauteur 70cm	70cm
Hauteur 80cm	80cm
Hauteur 90cm	95cm
Hauteur 100cm	105cm
Hauteur 110cm	115cm

<u>Largeur maximum</u> (avant barrage éventuel)	
Oxer	
90cm	
100cm	
110cm	
120cm	
120cm	

Types d'obstacles	70cm	80cm	90cm	100cm	110cm
Rivière (max. 3,00m)	Non	Non	Non	Non	Non
Rivière barrée	Non	Non	Non	Non	Oui
Combinaisons 1 foulée	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Combinaisons 2 foulées avec un obstacle vertical en sortie	Oui*	Oui	Oui	Oui	Oui
Triple	Non	Non	Non	Oui	Oui
Bidet	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Butte	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Barrière (sans barre)	Non	Non	Non	Oui	Oui

## **\* UNIQUEMENT DOUBLE DE VERTICAUX - 2 FOULEES**

### Article 1.3 – Vitesse

La vitesse est calculée à 325 m/minute.

### Article 1.4 – Licences

70cm	licence J02	<u>Cas particulier</u> Les paires athlète/poney participant aux épreuves de 115-120cm et plus au niveau national sont acceptées uniquement en 110cm
80cm	licence J02 à J03	
90cm	licence J03 à J08	
100cm	licence J03 à J08	
110cm	licence J03 à J08	

### Article 1.5 – Âge des concurrents et taille des poneys

- ❖ 117cm : 8 à 12 ans : hauteur maximum des épreuves 80 cm
- ❖ 127cm : 8 à 12 ans : hauteur maximum des épreuves 90 cm
- ❖ 138cm : 8 à 15 ans : hauteur maximum des épreuves libres
- ❖ 148cm : 8 à 16 ans : hauteur maximum des épreuves libres

L'athlète peut rester dans sa catégorie jusqu'à la fin de l'année de son 12<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> ou 16<sup>ème</sup> anniversaire.

### Article 1.6 – Inscription et engagement des athlètes

Selon les modalités propres à chaque Groupement.



LEWB

## CHAPITRE II : QUALIFICATIVES POUR LA FINALE

### Article 2.1 – Frais d'organisation / Droits d'engagement

Suivant réglementation des Groupements organisateurs.

### Article 2.2 – Obligations des Groupements

Le concours doit être encodé dans l'application de gestion LEWB/FRBSE.

Chaque groupement s'engage :

- ❖ À gérer dans l'intérêt de ses athlètes et poneys, le contrôle sanitaire, de la puce et du certificat de toisage dûment complété durant la saison de qualifications.
- ❖ À fournir une copie du certificat de toisage de **TOUS** les poneys qualifiés **et réserves** lors des finales.
- ❖ Tous les poneys devront être identifiables, lors des finales, par la présentation du carnet sanitaire, du contrôle de la puce et du certificat de toisage en ordre.

Voir Règlement d'Obstacles LEWB, article 1024, dans sa dernière édition.

Chaque Groupement doit communiquer dates et lieux des 5 manches qualificatives au secrétariat de la LEWB pour le 1<sup>er</sup> avril de l'année en cours.

Les résultats du concours doivent être encodés dans l'application de gestion LEWB/FRBSE au plus tard 8 jours après chaque manche qualificative.

Le classement complet du challenge qualificatif doit être mis à jour et diffusé après chaque manche qualificative sur le site et par la LEWB. Il ne sera tenu en compte QUE le classement de l'Équitation Moderne dans toutes les catégories.

Chaque Groupement LEWB se verra octroyer une subvention pour l'organisation d'1 manche qualificative.

Les Groupements recevront du matériel publicitaire qu'ils s'engagent à placer en bordure et/ou sur le terrain de concours.

Un athlète peut être qualifié pour les finales dans plusieurs catégories, à partir de 80 cm.

Un poney ne peut être qualifié pour les finales que dans UNE seule catégorie.

- ❖ Aucun transfert de Groupement n'est autorisé pour les finales.

### Article 3.3 – Avant-programme des 5 manches qualificatives

70 cm : Une épreuve « Équitation Moderne » (RP CSO Art. 1024.1) - Bar. A sans chronomètre (Art. 238.1.1) (annexe 1-voir site LEWB)

80 cm - 90 cm – 100cm – 110cm : Une épreuve « Équitation Moderne ». Voir RP CSO Art. 1024.2 (annexe 2 - voir site LEWB) - Epreuve 2 phases spécial au chronomètre (Art. 274.2.5)

A partir des 80 cm, 2 classements seront établis. Le 1<sup>e</sup> pour l'épreuve et le 2<sup>e</sup> pour l'Équitation Moderne

Le classement du challenge sera déterminé par le résultat obtenu par le protocole de l'Équitation Moderne.

Toutes les épreuves seront jugées par deux personnes expressément désignées par la Commission d'Obstacles de la LEWB.

### Article 3.4 – Attribution des points

La répartition des points se fera comme suit dans chaque épreuve.

Premier : 0 point

Deuxième : 2 points

Troisième : 3 points



LEWB

Etc....

Les athlètes éliminés ou ayant abandonné obtiendront autant de points que le nombre de partants dans l'épreuve, plus dix points.

Les points attribués à une paire ne seront en aucun cas réattribués à une autre paire

## Article 3.5 – Prix

L'Organisateur ou le Groupement est responsable des coupes, plaques d'écurie, flots de rubans ainsi que des éventuels prix aux athlètes dans les épreuves qualificatives. La LEWB intervient au niveau du classement de l'Équitation Moderne pour les coupes, flots de rubans, plaques d'écurie et des bons d'achats de la Sellerie Gilbert.

Le Cercle organisateur prévoira 2 remises de prix pour chaque épreuve

## **CHAPITRE III : FINALE**

### Article 4.1 – Frais d'organisation / Droits d'engagement

L'inscription des athlètes sélectionnés est effectuée par la LEWB.

Il n'y a pas de droits d'engagement pour la finale.

Lorsqu'il y a confirmation de participation d'une paire athlète / poney et que les listes sont établies et mises sur le site [www.equibel.be](http://www.equibel.be), plus aucun changement n'est autorisé.

### Article 4.2 – Qualification à la finale

On ne tiendra compte que des quatre meilleurs résultats avec le même poney, pour définir les paires athlète/poney qualifiées en finale.

Les 20 meilleurs paires athlète/poney des 5 manches qualificatives au minimum quel que soit le groupement, seront qualifiés pour la finale de leur catégorie.

En cas d'ex æquo, on départagera les athlètes suivant le total des points Équitation Moderne attribués par le Juge 1, lors des parcours de ses 4 meilleures manches qualificatives.

En cas de nouvel ex æquo s'il y a plus de 3 athlètes à la 18<sup>ème</sup> place, on limitera le nombre de places en finale à 17. En cas de nouvel ex æquo s'il y a plus de 2 athlètes à la 19<sup>ème</sup> place, on limitera le nombre de places en finale à 18.

### Article 4.3 – Avant-programme

70 cm: Une épreuve « Équitation Moderne » (RP CSO Art. 1024.1) (voir annexe 1) - Bar. A sans chronomètre (Art. 238.1.1)

Le classement sera déterminé par le résultat obtenu par le protocole de l'Équitation Moderne.

80 cm - 90 cm – 100 cm – 110 cm: Une épreuve « Équitation Moderne ». Voir RP CSO Art. 1024.2 (annexe 2) - Epreuve 2 phases spécial (Art. 274.2.5)

Deux classements seront établis à partir de 80 cm, le 1<sup>er</sup> classement pour l'épreuve et le second pour l'Équitation Moderne

Ces épreuves seront jugées par deux personnes expressément désignées par la Commission Communautaire d'Obstacles de la LEWB.

### Article 4.4 – Attribution des points

Les paires conserveront les points acquis (quatre meilleurs résultats) lors des manches qualificatives.

Les points de l'Équitation Moderne seront doublés par rapport à l'article 3.4

Le vainqueur sera l'athlète totalisant le moins de points à l'issue des manches qualificatives et de la finale.



LEWB

En cas d'ex aequo, le résultat de la finale prime.

#### Article 4.5 – Prix

Dans la finale, les athlètes seront classés dans chaque catégorie (coupes, plaques, flots).

### **CHAPITRE IV : INTER GROUPEMENTS**

#### Article 5.1 – Classement si les finales se font au CSI de Liège.

On reprendra les 3 meilleurs résultats de chaque groupement des 4 catégories de hauteur des finales 70-80-90-100cm pour obtenir le classement de l'inter groupement.

S'il devait y avoir des groupements qui ne sont pas représentés dans une des catégories de hauteur, une wild card sera donnée à une paire cavalier/poney qui aura participé aux manches qualificatives.

Cette paire cavalier/poney partira dans l'épreuve en n°1 et son résultat ne comptera que pour le classement de l'inter groupement.

#### Article 5.2 - Epreuve si les finales ne se font pas au CSI de Liège.

##### 5.2.1 - Qualification des équipes

Chaque groupement sélectionne, par l'intermédiaire de son chef d'équipe, 4 couples athlète / poney, 1 par catégorie 70 - 80 - 90 et 100cm. La sélection doit être confirmée, au secrétariat du concours, au plus tard, avant la finale du 1.10m.

Les paires athlète / poney doivent avoir été qualifiées par les 5 manches qualificatives pour pouvoir être sélectionnées à l'Inter Groupement tout en restant dans leur catégorie.

S'il devait y avoir un groupement qui n'est pas représenté dans les 20 meilleurs d'une catégorie, il a le droit de communiquer une autre paire athlète / poney pour le lundi qui précède le concours.

##### 5.2.2 - Barème de l'épreuve

Cette épreuve se fera selon le Barème A Barrage au chrono (art. 238.2.2)

##### 5.2.3 - Classement

Pour le classement, on tiendra compte des 3 meilleurs résultats de chaque groupement. En cas d'ex aequo, un barrage aura lieu entre les athlètes de la catégorie 100cm.

#### Article 5.3 – Prix

Coupe, 4 miniatures de la Coupe, plaques et flots sont à charge de la LEWB.

## RÈGLEMENT SPÉCIAL « RANKING » C.S.C.

Un ranking est créé pour 4 catégories de hauteur :

Les points sont attribués, uniquement, sur les épreuves du jour où sont prévues les hauteurs 115cm/125cm/135cm/140cm Grand prix, dans les concours LEWB Classic Série et Classic Tour

Ne seront pas pris en compte :

- ❖ Les championnats LEWB.
- ❖ Les coupes LEWB.
- ❖ Championnat des Amazones LEWB.
- ❖ Euro Ligue
- ❖ Tout autre challenge que le « Classic Tour ».

Les différentes catégories sont :

- 1° catégorie : 1.15m
- 2° catégorie : 1.25m
- 3° catégorie : 1.35m
- 4° catégorie : 1.40m - Grand prix

Il sera attribué 100 points au 1° classé, 98 pts au 2°, 97 au 3°, ainsi de suite, les éliminés et les abandons obtiendront 1 point.

Un cavalier peut être repris dans plusieurs catégories.

Les points seront calculés de date à date (1<sup>er</sup> mai 2021 au 1<sup>er</sup> mai 2022 – 1<sup>er</sup> juin 2021 au 1<sup>er</sup> juin 2022)

On reprendra le meilleur résultat d'un cavalier montant plusieurs chevaux dans la même catégorie.

Le ranking sera publié, sur le site de la LEWB, la 1<sup>ère</sup> semaine de chaque mois qui suit le concours.

En cas d'ex æquo de points, les cavaliers seront départagés par le nombre de victoires, ensuite par le nombre de deuxièmes places, etc...

En fin de saison, après le dernier concours du mois d'octobre ou septembre, les 4 gagnants du ranking 2022 seront récompensés.

Le classement sera clôturé, avant les finales du challenge « Classic Tour ».

En fonction du classement mensuel, les 3 premiers cavaliers de chaque catégorie se verront octroyer une « Wild Card Gold », pour 1 mois. C'est-à-dire que ces cavaliers pourront s'inscrire sur place aux concours de la LEWB au prix « online » pendant cette période, jusqu'à la parution du nouveau ranking.